



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 16 mai 2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR
RTE
SERVICE CONCERTATION
ENVIRONNEMENT TIERS
46 AVENUE ELSA TRIOLET - CS 2002
13416 MARSEILLE CEDEX 08**

NOS RÉF. : D24-01957

OBJET : Avis de la Région Occitanie sur le projet de ligne 400 kV entre Jonquières et Fos-sur-Mer

Monsieur le Directeur,

J'ai été informée du projet d'implantation, par RTE, d'une ligne à très haute tension entre le poste de Jonquières et le site de Fos-sur-Mer. Les projets de tracé impactent le territoire gardois, a minima sur les communes de Jonquières et Beaucaire, voire sur plusieurs kilomètres en rive droite du Rhône.

Le Préfet coordonnateur devra prochainement se prononcer sur un tracé de moindre impact.

Je tiens à vous apporter aujourd'hui la position de la Région Occitanie, que je porterai auprès des élus locaux.

Vous connaissez mon engagement en faveur de la décarbonation de l'industrie française et les projets importants que nous portons en Occitanie. Nous accompagnons les entreprises, investissons dans les mobilités décarbonées et bien sûr, nous accompagnons tout un écosystème de production d'énergies renouvelables, en application de notre stratégie de région à énergie positive.

Je suis donc évidemment favorable au projet de décarbonation du port de Fos-sur-Mer. Mais le territoire d'Occitanie et mon institution ne sont pas intéressés à ce projet. Il ne créera aucun emploi sur notre territoire, aucune retombée économique et ne présente pas d'intérêt énergétique direct.

Pourquoi l'Occitanie, et particulièrement le Gard, devrait-il payer le prix fort de ce projet ? Les Gardois, particulièrement certains maires du territoire et l'agglomération, ont investi, avec volontarisme, pour dynamiser leurs communes et renforcer leur attractivité. Ce projet va défigurer le paysage gardois et créer des tensions au sein de la population. Il aura également un impact fort sur l'activité agricole du territoire, pourtant déjà en grandes difficultés, particulièrement en Occitanie, comme en témoignent les récentes mobilisations.



HÔTEL DE RÉGION

Ce sont ces injustices territoriales que ne supportent plus les Français. Le Gard, 6^{ème} département le plus pauvre de France, ne peut être pénalisé par un projet qui favorise les Bouches-du-Rhône.

Je vous demande, de soutenir notre position : RTE doit reconsidérer les conditions techniques de ce projet pour trouver des solutions à moindre impact pour les territoires. La transition énergétique doit être pensée dans le cadre de la justice sociale et territoriale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA

Copie à : Monsieur Christophe MIRMAND, Préfet de la Région PACA, Préfet des Bouches-du-Rhône